

La Lettre de l'ASTEE Numéro 2

1- Informations générales :

Le congrès de l'ASTEE 2004 aura lieu à Aix les bains du 24 au 28 mai. Le Palais des congrès sera en travaux à cette période, mais le casino pourra accueillir les participants que nous espérons nombreux. Le bruit des machines à sous ne perturbera pas nos travaux car les salles de conférences sont suffisamment isolées, mais nous espérons ne pas trop perdre de participants qui devront passer devant les machines à sous pour se rendre aux conférences.

La date limite de remise des programmes par les commissions est fixée au 30 novembre 2003. L'idée d'une journée « gestion de lacs » permettrait de profiter intelligemment du cadre touristique du lieu retenu.

2- Aujourd'hui nous donnons la parole à Michel Rapinat, Président de la commission distribution de l'eau

Commissions - Distribution de l'eau

A l'issue de la réunion de la Commission Distribution de l'Eau du 25 juin 2003, je souhaite vous faire part de nouvelles importantes.

D'abord la création de deux groupes de travail :

- le premier visant à définir des orientations pour la maîtrise de la qualité de l'eau dans les réseaux de distribution publique.

- le second sur les problématiques associées à la mise en œuvre de la démarche « maîtrise des risques de la source au robinet » que l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) souhaite promouvoir et que la Commission Européenne soutient.

J'invite les personnes intéressées par ces sujets à rejoindre les groupes en formation ou à nous communiquer leurs idées et orientations.

L'action menée par l'ASTEE, en parallèle avec celles développées au niveau européen par d'autres groupes d'experts, a permis d'écarter l'exigence d'une stagnation minimum de 4 heures pour le contrôle des concentrations en Pb, Cu et Ni au robinet de l'abonné qui était soutenue par l'Allemagne. Le groupe de travail chargé de l'élaboration d'une méthodologie du prélèvement pour le suivi sanitaire des eaux a présenté ses premières réflexions. Elles ont fait l'objet d'échanges fournis, en particulier sur les objectifs à poursuivre pour le contrôle de la qualité de l'eau distribuée et sur la notion de points de prélèvement fixes aléatoires.

Un guide sur les modalités de conception et de réalisation des installations intérieures, fruit d'une collaboration étroite entre le CSTB et l'AGHTM/ASTEE, sera publié à la fin de l'année.

Le thème du prochain congrès de l'ASTEE en 2004 a été adopté : la mise en œuvre des directives européennes dans les petites unités de distribution. J'invite tous les lecteurs à nous faire part des aspects qu'ils voudraient voir aborder à cette occasion et à ne pas hésiter à proposer des communications.

Enfin, je signale que de premiers échanges ont eu lieu sur l'accès à l'eau potable dans les zones défavorisées : Quelles alternatives au réseau ? Pendant l'été, des éléments seront rassemblés pour lancer un débat lors des prochaines réunions. En particulier, il a été souligné la nécessité de partir des expériences menées sur le terrain qui ont permis d'obtenir une nette amélioration de la situation. Merci à ceux qui pourront nous communiquer des éléments.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui prennent part à nos travaux

3- Les travaux des groupes :

La commission Ressources en eau et milieux aquatiques de l'ASTEE a mis en place un groupe de réflexion-action sur la directive cadre européenne et la politique de l'eau. **Les travaux de ce groupe « dipoleau »** se caractérisent par une grande réactivité vis-vis des événements et des suites qui peuvent leur être données. Il débouche sur des brèves immédiatement mises à disposition sur le site de l'AGHTM/ASTEE :

Communication - Directive Cadre - Dipoleau - Brèves

Les discussions et négociations en cours sont particulièrement importantes pour la France. Citons notamment la liste des substances prioritaires, la notion de bon état écologique, l'importance de la connaissance de la biodisponibilité, le bon potentiel écologique des cours d'eau qui ne doit pas pénaliser significativement les usages.

Pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur ces sujets ou tout simplement comprendre le sens des mots, connaître la position du groupe, les travaux en cours et les actions engagées par les acteurs français, ou s'informer sur les journées techniques concernant ces sujets, nous les invitons à aller sur le site de l'association rappelé plus haut.

Le groupe de travail "amalgames" créé par la commission « déchets et propreté » est parti du constat que, tous les ans, 38 tonnes de déchets mercuriels issus des cabinets dentaires disparaissent dans la nature, plus ou moins bien collectés et traités. La réglementation actuelle, trop imprécise, et la volonté de la profession de

disposer d'un cadre officiel clair, viennent de conduire le groupe à préparer pour les pouvoirs publics des éléments qui pourront être repris dans une circulaire dont la finalité serait de préciser la réglementation actuelle depuis la production des amalgames chez les fabricants jusqu'au traitement ou mieux au recyclage des déchets. Le groupe insiste notamment sur le besoin de traçabilité de la filière. L'animateur pense pouvoir proposer aux ministères concernés (Santé et Ecologie), membres du groupe, un projet pour l'automne 2003.

4- La vie des sections régionales :

Le 27 février 2003, un groupe de 25 membres de la section IDF a visité les installations d'alimentation des autobus en « gaz naturel véhicules » (G.N.V), au centre bus de la RATP, à Créteil. Cette visite illustre l'intérêt porté par notre association à la prévention de la pollution atmosphérique. La RATP a mis en œuvre un programme « BUS ECOLOGIQUES » devant aboutir fin 2003 à disposer en totalité d'autobus non polluants. Ce programme est en harmonie avec l'évolution des directives européennes pour les émissions de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures, d'oxydes d'azote et de particules qui conduit en 2008 (normes Euro 5) à des taux très réduits d'émission auxquels ne pourront répondre que les autobus les plus récents du parc. La recherche sur les autobus du futur continue avec, comme vision à long terme, la pile à combustible.

La lettre de l'ASTEE

A.S.T.E.E.

83 avenue Foch

75761 PARIS

Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53

Fax : 01 53 70 13 40

e-mail : astee@astee.org